

BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME

Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire du Sport

Formation habilitée Jeunesse et Sport

Du 23 septembre 2019 au 3 juillet 2020

742 heures en centre de formation

644 heures en structure



ALM SPORT FORMATION
Ludovic PONTHEIU, Directeur
6 Avenue Archimède
Espace Creatis
ZA du bois de la Chocque
02100 Saint-Quentin
TEL : 03 23 60 69 36

Mail : alm-sport-formation@orange.fr

Le BPJEPS AF se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) devant être validées pour obtenir le diplôme de niveau IV.

UC transversales

UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC de la mention Activités de la Forme

UC3: Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « AF »

UC4: a) Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage pour l'option « Cours Collectifs »

UC4: b) Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « Haltérophilie, musculation »

L'emploi et les compétences

Etre titulaire du BPJEPS AF vous permettra l'encadrement de différents publics lors de leur pratique sportive sur un plateau de musculation, conduire des actions d'encadrement et d'animation en haltérophilie jusqu'au premier niveau de compétition fédérale et/ou l'animation de cours collectifs avec ou sans musique.

Vous exercerez vos fonctions au sein d'une salle de remise en forme, une association, un club sportif, dans la fonction publique, en tant que travailleur indépendant entre autres et/ou vous pourrez élaborer des programmes personnalisés visant le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique.

La formation

Elle se déroule de manière alternée entre des cours théoriques (la législation, l'anatomie-physiologie, la connaissance des différents publics, organisation des entraînements...) et pratiques à ALM Sport Formation et des périodes en entreprise.

Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum et être titulaire du PSC1 ou équivalent (possibilité de le passer dans notre centre de formation).

Intégrer le BPJEPS AF en 4 étapes :

1. Nous faire parvenir la fiche de préinscription (téléchargeable sur notre site internet, voir dates de clôture des inscriptions) avec l'ensemble des pièces demandées.
2. Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) obligatoires (voir annexe) les 24 juin ou 26 ou 28 août 2019
 - Luc Léger
 - Suivi de cours collectif (option a)
 - Et/ou démonstration technique (option b)
3. En cas de réussite aux TEP, satisfaire aux autres épreuves de sélection du centre de formation les 2 et 4 septembre 2019
 - Tests écrits
 - Entretien de motivation.
4. Puis, si vous êtes sélectionné(e), suivre le positionnement qui permet de proposer un parcours individualisé (allègement ou renforcement) les 9 et 10 septembre 2019

Coût de la formation

Frais d'inscription et de tests (TEP) : 30 €

Frais de sélection du centre de formation : 70 €

Frais pédagogiques en parcours complet : 7420 €

Le règlement des frais d'inscription aux TEP est à remettre le jour des tests dernier délai.

Pour les frais de sélection, dernier délai le jour des épreuves.

Si règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation, d'échec ou de retard le jour des épreuves.

Pour chaque épreuve, vous présenter avec votre convocation et une pièce d'identité en cours de validité.